

| | |
|---------------------|---|
| Zeitschrift: | Revue historique vaudoise |
| Herausgeber: | Société vaudoise d'histoire et d'archéologie |
| Band: | 42 (1934) |
| Heft: | 1 |
| Artikel: | En feuilletant les manuaux d'Orbe : quelques glanes médicales et autres |
| Autor: | Rochaz, J. |
| DOI: | https://doi.org/10.5169/seals-32639 |

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 14.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

En feuilletant les manuaux d'Orbe: Quelques glanes médicales et autres.

Au cours de recherches que j'ai été sollicitée de faire dans le but de retrouver les noms des médecins et chirurgiens qui pratiquèrent à Orbe vers la fin du XVII^{me} et au XVIII^{me} siècle, j'ai pu feuilleter les manuaux de la Ville d'Orbe et y glaner, outre les renseignements désirés, une foule de faits intéressants, grands ou petits, et souvent amusants. Je me permettrai de vous en citer un ou deux, après quelques instants passés en la compagnie de divers praticiens d'Orbe au temps jadis.

Ceux-ci furent, pour la période qui nous occupe, soit 1650-1803, au nombre de 43, sans compter ceux «réfugiés» pour cause de religion ou autre, auxquels on se bornait à donner un «viateur» sans les accepter à l'habitation. Quelques-uns ne furent que des oiseaux de passage, pratiquant à Orbe seulement l'espace de quelques semaines : l'art de guérir, à cette époque, ignorait les installations coûteuses de nos médecins modernes. D'autres restèrent une année, tel ce *Fivat*, qu'en 1730, Messieurs du Conseil se réservent de «graciser» des 2 écus blancs qu'il avait payés pour être reçu à l'habitation, «s'il traite et medelle les pauvres de la ville gratis» ; d'autres firent une longue carrière dans notre petite ville, bien petite en vérité, puisqu'elle comptait 1000 à 1400 habitants en moyenne au XVIII^{me} siècle ; tels furent les chirurgiens *Salchly* et *Coulobier*, le docteur *Drelincourt*. D'autres encore étaient, ou devinrent chirurgiens d'armée, comme *Barthélémy Odin*,

d'Angrogne aux Vallées vaudoises, major du régiment suisse de Tscharner au service du Piémont, qui pratiqua à Orbe en 1754 et 1787, et *François Félix* qui fut major au régiment de Reding. Tous deux furent bourgeois d'Orbe.

Ceux qui étaient médecins ou chirurgiens de la Ville touchaient une pension, « moitié sur la ville, moitié sur l'hôpital », pension bien « chétive » à l'avis du secrétaire d'alors, variant de 50 florins à la fin du XVII^{me} siècle, à 90 florins vers 1730, 125 vers 1760, 50 escus blancs de 1770-1790, 250 livres de France vers 1800 et enfin 310 fr. en 1803. — Le prix des visites varie aussi, de 6 sols le jour et 4 bz « depuis la retraite sonnée », en 1765, à 2 bz de jour et 4 bz de nuit, en 1770, puis 5 bz visite ou consultation en 1796, et enfin 3 bz de jour ou de nuit, 5 bz avec ordonnance, et 5 bz la consultation, en 1803.

Parmi nos 43 praticiens, la plupart étaient chirurgiens et devaient, comme le stipulait leur engagement, suivre « aveuglément » les ordonnances des médecins leurs frères ! Parmi les étrangers, le plus grand nombre était Français, quelques-uns étaient Italiens, voire Napolitains ! Plusieurs devinrent bourgeois d'Orbe. D'autres enfin étaient de familles bourgeoises d'Orbe, et c'est sur ceux-ci que nous sommes le moins bien renseignés : n'ayant ni bourgeoisie, ni habitation à demander, on ne les trouve mentionnés dans le registres que par hasard, pour des soins donnés pour le compte de la Ville, ou plus souvent en raison de leurs charges: tels *Roland L^s Bourgeois*, cité comme chirurgien dès 1723, conseiller des 12, qualifié *médecin de l'Hôpital des pauvres* dès 1751, pour lequel travail il recevait 60, puis 90 florins de pension; tel encore le *Dr Hollard*, conseiller, puis gouverneur en 1709, cité dans les registres en 1733, conjointement avec Bourgeois, pour un certificat

donné à M^{lie} Darbonnier, « qui se trouve pencher à l'étizie, pour que cette demoiselle puisse tenir une chèvre pour en boire le lait » : il fallait l'avis de deux médecins pour obtenir cette permission très recherchée des malades ; les chèvres étaient déjà à cette époque fort mal vues par les autorités !

Un autre chirurgien ayant charge fut *Moyse Barbaz*, bourgeois d'Orbe, nommé *hospitalier* dès 1711. Il fut cité à diverses reprises devant le Conseil « pour de vilains discours contre le Conseil », et d'autres gestes témoignant de sa mauvaise éducation ! Il touchait encore sa pension en 1742. — Son confrère *Pierre Pigny* était non moins emporté et irascible ; en 1723, nous le voyons cité pour avoir dit que si on le mettait en prison, « il donnerait un coup de couteau ; quand même ce serait M. le Gouverneur ». En 1724, il fut même « cassé » de la bourgeoisie « pour avoir tendu des fils de laiton dans un pré pour gâter les faulx ». Il fut « pardonné », mais dut rembourser les dégâts « de son bien propre », et demander pardon. Il était originaire de Coppet et fut reçu bourgeois en 1713 pour 500 florins, le fusil, la gibecière et les broschets de cuir habituels, plus 1 florin 6 sols « à chaque seigneur conseiller ».

D'un tout autre caractère était le grison *Flisch Caflisch*, qui vint s'établir à Orbe en 1685, « fourni de très belles attestations de son art de chirurgien, pharmacien, de son lieu, de M. le Ballif et de Grandson, et pourra faire sa demeure en ce lieu en se comportant bien ». Il toucha 50 florins de pension et eut renom de bon chirurgien ; son départ fut regretté « veu qu'il est d'une humeur douce et revenante ». En signe de regrets, on lui paya même sa pension jusqu'à la St-Martin, bien qu'il quittât Orbe fin août 1692. Il semble être retourné à Grandson. Il fut remplacé par *Moyse Duvignaud*, de Laffitte en Agennois, qui ne paraît

pas avoir séjourné longtemps à Orbe, puis par *Pierre Coulombier* de Barbezieux « en St-Onge », aux mêmes conditions. Coulombier fut reçu bourgeois d'Orbe en 1702, « *gratis*, à condition qu'il rende service pendant 8 années ; si Dieu le retire avant ce temps, ou qu'il ne fut en pouvoir de continuer son service, ses héritiers payeront 250 florins, et ne pourra se détirer du service de la bourgeoisie et particulièrement des pauvres, pour les assister de ses soins et peines ». Il se fit souvent admonester par le Conseil, pour ne pas soigner les indigents « à contentement », pour sa mésintelligence avec le Dr Drelincourt, dont il refusait d'exécuter les ordonnances, enfin parce qu'il fallait lui faire « deffense de ne jeter ni eau, ni vilenies en bas la fenêtre qui va au chemin de la Poteylar, cy moins on fera murer leur fenêtre ! » Il semble que vers 1724 il soit retourné en Saintonge, où son fils unique mourut sans laisser lignée.

A peu près à la même époque, en 1717, le Dr Gresse, habitant Payerne, se fit bourgeois d'Orbe pour 500 florins. Sur la promesse que le Conseil lui fit de le tenir quitte de 400 florins, dus encore pour sa bourgeoisie, il vint en 1724 habiter Orbe, où MM. du Conseil, in corpore, furent parrains de son fils : « et quand à l'estraîne, M. le Gouverneur est chargé de luy faire une escuelle d'argent ». Il retourna en 1729 à Payerne où il mourut en 1749 « sans avoir point laissé d'enfants ».

Un chirurgien, Bernois celui-là, qui fit une longue carrière à Orbe, fut *Jean-Jacob Salchli* « de Affoltern au pays d'Arberg ». En 1663, nous le trouvons « habitant », reçu pour « néant, sinon qu'il tienne marchandise ». En 1668, il reçut la bourgeoisie pour 650 florins et accessoires, toutefois « sous communication à son père » ; il faut croire qu'il n'acquitta pas le prix de sa réception, car on le retrouve habitant jusqu'en 1686, « à la charge d'être prompt

à servir soubz salaire modéré les dits bourgeois et d'ensuivre les ordres de M. le Dr Drelincourt ». En 1686 il fut reçu bourgeois pour 700 florins. Nous voyons en 1699 Salchli *le père* (il est le père d'un Salchli qui fut capitaine au régiment de Reding en France, et probablement aussi du ministre Salchly qui fut doyen de la Vénérable Classe), « roy au jeu du mousquet, ne veut pas faire faire une cible selon les ordonnances accoustumées, pour le jour du tirage. Ordonné de le citer et en faire faire une à ses dépens. » Nous le trouvons encore mentionné en 1736, année où il acquitte une obligation de la Ville. Tout comme Coulombier, Salchly fut fréquemment en désaccord avec le Dr Drelincourt qui avait la haute main sur les traitements à ordonner, et il se fit, de ce fait, souvent citer en Conseil pour être admonesté.

Le Dr *Drelincourt* fut une personnalité marquante de l'Orbe de la fin du XVII^{me} et du commencement du XVIII^{me} siècle : il y fut reçu avec tous les honneurs dus au nom de son père, et surtout à la recommandation de LL. EE., et nous lisons au Conseil extraordinaire du 22 octobre 1666 « que le Sr *Anthoine Drelincourt*, Docteur en » médecine, fils du fameux Ministre de Paris, ensuite » d'une permission de LL. EE. de Berne, de pouvoir prendre habitation où bon lui semblerait rième leurs Etats en » Pays de Vaud, et avec recommandations, ayant choisi » cette ville avec réquisition d'y être reçu, ce que les Seigneurs Conseillers prennent à honneur, considérant aussi » la lettre recommandatoire de laquelle il a plu aussi à Monsieur son père de les honorer, il a été avec applaudissements reçu sans aucune assoufertation. » — Et au 24 février 1667 : « Vu le bon naturel et grand sçavoir de » M. le Dr Drelincourt en médecine, s'étant retiré icy, il » luy a été établi sur sa réquisition une pension annuelle

» de 250 florins, à chaque quartier payable, $\frac{1}{2}$ sur la ville,
» $\frac{1}{2}$ sur l'hôpital. » Drelincourt, après avoir voulu quitter
Orbe en 1669 « vu les murmures qu'il y a de sa pension
ici », pour Yverdon où il donnait des consultations, resta
finalement dans notre ville dont il obtint la bourgeoisie en
1686; elle lui fut accordée *gratis* avec « plaisir » en échange
de sa pension annuelle qu'il ne toucha plus.

Le nom de Drelincourt revient à chaque instant dans les registres du Conseil ; tantôt pour du vin : il aimait le vin de la Côte, où il avait un « crû », et il obtenait régulièrement du Conseil la permission d'en introduire en ville 1 ou 2 chars, ou 2 « tonnettes », ou 3-4 « courtes », ou quelques « poinçons », pour « son boyre ». Tantôt pour ses démêlés avec les chirurgiens Salchly ou Coulombier, qui n'exécutaient pas ses ordonnances ; tantôt pour un fossé ouvert par lui devant sa maison à la rue Dernier, et qui « empêche » aux voisins et passants ; tantôt pour des « billets » accordant à un malade de « tenir une chèvre » dont le lait semble avoir été à cette époque un remède très apprécié et bon dans toutes les maladies. — Drelincourt figure parmi les invités à la réception magnifique du bailli en 1706, et à la mort de M^{me} Drelincourt, en 1714, il fut ordonné « que M. le Gouverneur et le Commandeur iront plaindre le deuil, et on commandera M^{rs} les derniers 24 pour la porter ». En 1683, nous le voyons offrir une Bible à MM. du Conseil, et en 1703 une « élégie », lors du naufrage sur l'Orbe, qui, tout invraisemblable que cela puisse nous paraître, fit de nombreuses victimes. En 1688, après l'incendie du Temple d'Orbe, il alla à Genève pour essayer de faire une collecte pour aider à sa reconstruction. N'ayant pu l'obtenir, il rapporta du moins 50 escus petits, livrés par la « Seigneurerie ». De Neuchâtel, où il chercha aussi à faire une collecte, il ne rapporta rien du tout, ce que le

secrétaire de la Ville qualifie de « noire ingratitudo », de la part des Neuchâtelois, qui avaient bénéficié, quelques années auparavant, d'une collecte faite à Orbe pour les aider dans une circonstance analogue.

Drelincourt habita un peu partout dans la ville ; le « rolle » des Connétableries l'indique sur la Place, rue Paillardet, et enfin rue Dernier ; en 1722, nous le voyons à son tour demander permission « d'avoir une chèvre sur le pasquier, vu la nécessité qu'il en a pour sa santé » ; il vivait encore en 1723. Dès lors on ne le trouve plus mentionné.

Il y a quelques années, en procédant à la réparation d'un mur mitoyen dans une maison de la Grand'rue, à Orbe, on trouva dans une armoire qui avait été murée autrefois, une ordonnance du Dr Drelincourt, d'une belle écriture soignée, et une fiole contenant un reste de médicament. Curieuse évocation de temps révolus !

Dans la seconde moitié du XVIII^{me} siècle, nous trouvons enfin le médecin-chirurgien auquel put être donné avec raison le nom de « père de l'orthopédie », je veux dire *Jean André Venel*, de Verney près Romainmôtier, né à Morges en 1740, bourgeois d'Orbe en 1764 pour 1300 florins, agréé comme chirurgien de la ville le 23 mars 1763 « préféré » dit le registre conciliaire « sur les autres chirurgiens, sur » les lettres de matricule du Collège royal de chirurgie de » Montpellier en date du 16^{me} Mars 1762, et tous ses » autres témoignages de M^{rs} les professeurs et démons- » trateurs des Collèges royaux de cette ville qui certifient » de sa capacité en l'art et science de chirurgie, sous pen- » sion de 50 escus blancs outre ses medelles et honoraires » sur un pied raisonnable, et qu'il aura une bonne phar- » macie » et diverses adstrictions quant aux prix des visi- » tes, des drogues, de ses absences, etc. — Après avoir eu le dessein, en 1769, de s'établir à Genève, il donna sa dé-

mission de chirurgien pensionné, mais resta à Orbe où il fonda en 1779 son Institut orthopédique, d'abord dans un appartement de l'hôpital d'alors — aujourd'hui les prisons



JEAN-ANDRÉ VENEL
Créateur de l'orthopédie
(1740-1791).

*Ce cliché nous a été aimablement
communiqué par M. Fr.-Th. Dubois.*

— puis à l'Abbaye, sur les rochers dominant l'Orbe, dont il utilisa même l'eau pour des cures d'hydrothérapie. On venait chez lui de bien loin, même de France et d'Allemagne. En 1777, il fonda à Yverdon une excellente école

de sage-femmes. Son grand labeur et sa santé qui paraît avoir été plutôt débile, furent, semble-t-il, cause d'une mort prématurée. Les *Mémoires Carrard* disent à ce sujet : « 9 Mars 1791. Mort du célèbre M. Venel arrivée à 6 heures du matin, aujourd'hui, après avoir langui bien longtemps. Il s'était fait sa réputation par son établissement pour redresser les jambes... etc., et il avait attiré bien du monde à Orbe et opéré de belles cures. Il est mort dans le temps que sa réputation était faite et qu'il allait re-cueillir le fruit de ses travaux. »

Il fut remplacé, comme médecin pensionné, par le Dr *Kronauer* de Winterthour (1769-1796) qui fut apprécié comme excellent médecin ; nous trouvons encore comme chirurgiens *Joseph Ordinaire* de Couvet (1793-1794) qui quitta Orbe pour entrer comme major dans un régiment suisse en France, puis Bezencenet, d'Yverdon, de 1794 à 1803 ; comme médecins, les docteurs *Perey* (1796-1803), *Kasthofer* en 1797 et *Piccard*, de Lausanne, qui s'établit en 1803.

Et je terminerai cet aperçu sur quelques médecins du temps passé en évoquant encore une figure fort sympathique, quoique peu connue, de l'époque de Venel et de Kronauer : celle du Dr *François Six*. Nous le trouvons indiqué dans la réponse du Conseil d'Orbe au rescrit du 28 Oct. 1787, de l'Illustre Chambre de Santé « désirant sca-voir sur quel pied se trouve la médecine, chirurgie et autres arts y relatifs dans ce bailliage » : « François Six, de Lille en Flandre, Dr médecin de l'Université de Montpellier, demeurant dans cette ville déjà passé 12 ans, exerçant la médecine sans être pensionné, mais avec noblesse. » — A la date du 23 novembre 1794 nous lisons : « que sur la demande de « M. le Dr Six, M^{rs} du Conseil luy ont accordé par billet circulaire du 20^{me} du courant, acte

» faisant foy qu'il résidait dans notre ville avant et après
» l'époque du 14^{me} juillet 1789 et qu'il ne l'a pas quittée
» jusqu'à ce moment. Lequel acte luy a esté expédié en due
» forme dès le lendemain ». — Le Dr Six vint donc à Orbe
vers 1774-1775 et y exerça la médecine avec désintéresse-
ment, comme le prouvent encore diverses notices des re-
gistros du Conseil, entr'autres celle-ci en 1775 : « En con-
» séquence de l'attention soutenue de Mr Six pour les ma-
» lades, sans vouloir rien exiger ni recevoir pour ses visi-
» tes, les Conseils lui ont accordé deux chars de bois de
» Chassagne, rendus devant chez lui. » Il était marié, puis-
que nous voyons le banc d'église de « ffeue M^{me} Six »
accordé en 1792 à une autre personne. Nous ignorons
quelles furent les raisons qui firent choisir au Dr Six Orbe
comme résidence et l'y retinrent jusqu'à sa mort, dont la
date sûre n'est pas connue, mais doit être 1795 ou 1796.
Sa pierre tombale se trouve dans le petit bois du Chaney
appartenant à M. Auguste Barbey, expert forestier, à
Montcherand, avec l'épitaphe suivante :

*Icy repose
ainsi qu'il l'a désiré*

François Six

Citoyen de Lille

en Flandre

Dr médecin

*Il a pratiqué son art généreusement
pour l'amour du prochain*

plus de 20 ans

à Orbe.

Mort le Avril

Estimé, aimé, regretté.

Les dates sont malheureusement illisibles. Malgré de nombreuses recherches, il n'a pas été possible de savoir autre chose sur la personnalité du Dr Six.

Quant au naufrage qui motiva « l'élegie » remise par le Dr Drelincourt au Noble Conseil, voici comment nous le trouvons décrit dans le registre conciliaire de cette époque : *Triste naufrage*. « On a ouï une partie des témoins » présents dans le triste et lamentable naufrage survenu le » 4 du présent mois de Juin 1703, sur la rivière de l'Orbe, » un peu en dessous du cimetière de St-Germain, par un » jour de lundy où il y avait sur un batteau voulant aller » dans Yverdon voir la réjouissance qui s'y devait faire, » l'environ de 80 à 90 personnes ; la moitié desquelles ont » esté périses et submergées et les autres escapées ou sau- » vées avec bien de la peine, à cause de la hauteur et rapi- » dité de la Rivière qui avait beaucoup grossi par les » pluyes survenues les jours précédents. Entre lesquelles » périses il y a eues tant des bourgeois que des habitants, » 27 dont les noms sont cy-après spécifiés et l'environ de » 13-14 personnes qui sont du voisinage, dans un moment » et comme dans un clein d'œil. »

« Oui les témoins et les commis pour la navigation Benjamin Combe et François Wulliemin, est apparu que le battelier Henri Potterat a grandement failli, s'étant tourné en arrière lorsque le batteau heurta contre le tronc de bois qui était dans la Rivière, au lieu de prendre garde à la poupe sur laquelle il était et qu'en se tournant en arrière il cria : Prenez garde ; a dit aussi d'avoir entendu M. Isaac Duplessis qui dit sauve-quipeut, ou sauvez-vous. »

30 juin 1703.

Dans ce naufrage, le diacre Currit perdit sa femme et trois filles, et le Ministre Meyge une fille.

Incendie du Temple en 1688.

Dès 1687, les Conseils d'Orbe préparaient une remise en état du temple, avec démolition partielle et reconstruction de différents murs, voûtes et chapelles, et les prix étaient déjà fixés avec les maîtres d'état, lorsque le 1^{er} août 1688 un violent incendie vint nécessiter d'autres mesures.

« Vu le grand embrasement arrivé mercredy passé (1^{er} Août), à 2 heures après-midi dans le Temple de ce lieu, de telle sorte que les 5 cloches ont été fondues et l'horologe abattue et le grand piramide et les 2 tournelles du Clocher avec tous les toicts du Temple entièrement bruslés dans 2-3 heures, nonobstant toute la diligence et secours des voisins, le feu s'étant allumé dans la maison voisine du Temple, appartenant à Pierre Lombardet, armurier. — Ordonné ensuite qu'on mettra le vieux horologe sur le dessus de la muraille du Temple, du costé l'Orient, avec la Cloche du Collège sur laquelle le battant de l'horologe frappera, en attendant qu'on se détermine où on établira un horologe. (Conseil du 4 Août 1688.) Et quoique les susnommés Lombardet ne veulent dire et confesser la vérité, si est-ce néanmoins qu'il n'y a rien de si vrai que le feu s'est allumé dans leur maison par leur mauvaise conduite, et est très apparemment monté par les degrés de bois qui sont auprès de leur foyer, où il y avait un grand feu en tant qu'ils faisaient la lissive, et dès les dits degrés où il y avait de la broussaille est entré dans leur tas de bois qui a causé cet embrasement horrible. De ce, on informera notre Seigneur Baillif. (4 Août 1688.) »

Les cloches furent refondues avant toute autre réparation : « Le 26 octobre 1688, jour de vendredi, environ 1 heure après-midi, la grosse cloche a été fondue dans le

» vieux Temple du Collège par les S^{rs} Anthoine et Guillaume Livremont frères, de Pontarlier, nonobstant que
» sur icelle soit marquée le 16 dudit mois. — Elle pèse
» 6392 kg , poids de 17 onces. »

« Le 29 Novembre 1688, les 2 autres cloches ont été
» fondues dans le même endroit. La seconde cloche pèse
» 4270 kg et la 3^{me}, 2578 kg . »

« Et leur a été offert pour les rendre sonnantes 400 florins plus 2 escus blancs pour le vin. Ils y ont baillé les
» mains. (30. 8^{bre} 1688.) »

Et puisque cette séance a lieu dans l'Hôtel de ville — autrefois les « hales » de la ville d'Orbe — dont la restauration se termine actuellement, je conclurai ces quelques notes en disant que ce bâtiment reçut sa façade actuelle à la fin du XVIII^{me} siècle : La « rebâtisse » des hales est votée le 20 juillet 1785 : le 25, « le Lieutenant Carrard a produit un plan qui a été examiné. L'on est convenu de rien et chacun se réfléchira en son particulier et dans une autre assemblée on se communiquera ses idées sur cet objet qui est assez important pour ne rien précipiter ».

« Le 22 février 1786 M^{rs} de la Commission des Halles se sont assemblés (« des douze » : M^r l'ancien châtelain, M^r le châtelain moderne, M^r Turtaz, M^r le lieutenant Carrard, M^{rs} les Gouverneur et Directeur, M^r Benjamin Tallichet), pour examiner le plan de la Façade fait par le Lieutenant baillival *Jeanneret de Grandson*, qui a été adopté jusqu'à l'ornement supérieur sur lequel on se décidera ; M^e Jean-Daniel Jacquard ayant été chargé de faire un plan de la distribution intérieure du 1^{er} étage et de l'escalier pour y monter, d'après les Idées qu'il a entendues et un devis de toute la dépense, qu'il remettra à M^r le Gouverneur. »

« Le 28. 9. 1786, on expédie acte et certificat aux S^{rs}
» Aubert Joseph *Parent* de Cambray, et Antoine *Filliette*
» de Besançon, tous les deux maîtres-sculpteurs, faisant
» foy que conjointement ils ont entrepris et exécuté en der-
» nier lieu, à contentement, la sculpture des ornements de
» la Façade de l'Hôtel de Ville, consistant aux Armes de
» la Ville surmontées d'un Trophée de paix et de justice,
» à 4 chapiteaux de l'Ordre corinthien et 4 vases, etc.,
» etc. ».

La pierre du sommet du fronton fut posée le 28 octobre 1786. Le lieutenant baillival Jeanneret fournit également les plans de boisage et décoration de la grande salle — celle où nous sommes — et fut rémunéré par un don de 4 chandeliers coûtant 166 livres 8 sols ou 416 florins, qui lui furent portées par le Commandeur avec une lettre.

(Communication faite à la séance du 30 août 1933, de la Société vaudoise d'histoire et d'archéologie.)

J. ROCHAZ.

Quelques prix d'autrefois.

I

Une note de frais de voyage en 1386.

On sait combien les voyages un peu lointains étaient difficiles au moyen âge, et de plus lents et coûteux. Cela n'empêchait nullement les grands chemins d'être fort ani-